

SÉANCE DU 10 MAI 2017

**N° 95/17**

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 2 mai 2017,
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 17 mai 2017,

**Objet de la délibération :**  
**SYDED : désignation délégué à la commission consultative relative à l'énergie**

**Nombre de membres**

- En exercice : 99
- Présents titulaires : 74
- Absents : 25
  - Dont suppléés : 4
  - Dont représentés : 9
  - Excusés : 3
  - Non excusés : 9
- Votants : 87

L'an deux mil dix-sept

Le dix mai,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle de convivialité du "Berceau du Comté" à Déservillers sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de mai

**Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

M. Chatelain Claude à M. Sage Jean-Luc, M. Longeot Jean-François à M. Breuillot Laurence, M. Oudet Alain à M. Gallet Serge, M. Lievremont Jean-Michel à M. Bonnefoy Frédéric, M. Ducret Sylvain à M. Petit Marie-Jeanne, M. Bertin Nathalie à M. Prost Jean-Paul, M. Chabod Gérard à M. Pernin Daniel, M. Groshenry Maxime à M. Faivre-Pierret Christophe, M. Gaillard Marcel à M. Bérion Dominique

**Procuration**

M. Laithier Didier par M. Vernerey, M. Chaussarot Michel par M. Bole, M. Dugourd Pascal par M. Legain Christophe, M. Demesmay Maurice par M. Monnier Alain

**Suppléé(e)s**

**Excusé(e)** Mme Faillenet Bernadette, M. Bruchon Pierre, M. Quete Gérard

**Absent(e)s**

Mmes Breuillot Christine & Faillenet Maryse, Ms. Maurice Jacques & Percier Pascal, M. Ragot Maryvonne, M. Moniotte Jacques, M. Pogliano Jean-Louis, M. Petetin Yves & M. Paul Jacques

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Madame Nathalie Van de Woestyne, ayant obtenu la majorité, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

- Vu la loi n° 2015-992 du 17/08/2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, transposée à l'article L. 2224-37-1 du CGCT prévoyant la création par les syndicats d'énergies d'une commission consultative chargée de coordonner l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie, de mettre en cohérence leurs politiques d'investissement et de faciliter l'échange de données,

Considérant que cette commission est composée de 18 membres désignés parmi les délégués du SYDED et de 18 autres membres représentant les EPCI à fiscalité propre,

Le conseil, invité à se prononcer, à l'unanimité, désigne Monsieur Jean-Pierre DEBOIS délégué du SYDED pour siéger à la commission.

Fait et délibéré en séance, le 10.05.17  
Pour Extrait conforme,  
Jean-Claude GRENIER  
Président